

LES INCENDIES ÉLECTRIQUES À LA CABANE À SUCRE

VOUS CHAUFFEZ AU BOIS À LA CABANE À SUCRE ...QUELQUES CONSEILS!

Cheminées d'évaporateur non homologuées

Ces cheminées installées sur un mur extérieur doivent avoir un dégagement d'au moins 24 pouces du mur ou de tout autre matériau combustible. Elles doivent également s'élever sur une hauteur d'au moins 10 pieds au-dessus de tout bâtiment situé à moins de 25 pieds et être munies d'un pare-étincelles.

Si elles sont installées à l'intérieur, ces cheminées doivent être installées en conservant un dégagement minimal de 18 pouces de tous les côtés.

Autres types de cheminées

Il est possible de réduire le dégagement minimal requis en installant une cheminée isolée, une cheminée à double paroi ou en protégeant les matériaux combustibles à proximité.

Évaporateur

L'évaporateur doit avoir un dégagement d'au moins 48 pouces de tout matériau combustible à l'avant et sur les côtés et de 36 pouces à l'arrière, à moins d'avoir été homologué pour des distances déterminées.

Entreposage des cordes de bois

Il faut éviter d'entreposer les cordes de bois près du bâtiment principal. Il est sage de laisser la majorité du bois dans un bâtiment plus éloigné, de façon à limiter le risque de propagation en cas d'incendie à l'extérieur.

Les extincteurs portatifs

Il est recommandé de posséder des extincteurs portatifs à poudre chimique sèche de classe ABC ou appropriés aux risques par bâtiment. Il est important de s'assurer qu'ils soient opérationnels et entretenus.

CLASSES DE FEUX



Matériaux solides ordinaires



Liquides et gaz inflammables



Matériaux électriques sous tension



Métaux combustibles

Le câblage électrique

Type de câblage

En milieu acéricole, il est important d'employer le câblage électrique approprié aux endroits mouillés.

Le NMD est un câble pour utilisation dans les endroits secs seulement.

Le NMW est un câble pour emplacement mouillé.

Le NMWU est un câble étanche à l'eau et peut être enterré.

Quant à l'ACWU-90, ce câble d'aluminium doit être muni de dispositifs de raccordement conçu pour des installations en milieu corrosif lorsqu'il est installé dans un bâtiment comportant des animaux.

NMD: «Non Metallic DRY»

NMW: «Non Metallic Wire (WET)»

NMWU: «Non Metallic Wire Underground»

TYPE	CONFORME	
	OUI	NON
NMD		X
LOOMEX		X
ALUMINIUM		X
BX ou AC-90		X
NMW	X	
NMWU	X	
ACWU-90	X	
TECK	X	

La protection du câblage contre les rongeurs

Le câblage non protégé peut devenir la proie des rongeurs qui éprouvent un besoin démesuré d'affiler leurs incisives lors de la repousse. En grugeant le câblage, il y a risque de court-circuit pouvant occasionner un début d'incendie.

Câblage hors de portée

Cette méthode consiste à fixer le câblage au plafond, sur un mur ou sur une partie latérale d'une poutre. En conservant un dégagement minimal de 4 pouces à partir du dessus d'une poutre, un rongeur ne peut atteindre le câblage. De plus, le câblage doit être fixé à plus de 12 pouces de toute surface pouvant donner un appui aux rongeurs.

Câblage sous gaine d'aluminium

Les câblages de type TECK et ACWU offrent une protection adéquate contre les incisives des rongeurs, grâce à son enveloppe d'aluminium torsadé. Enrobés de caoutchouc, ces types de câblage conviennent aux endroits mouillés et corrosifs.

Aucune protection avec conduit métallique rigide ou en PVC n'est requise.

Protection du câblage (sauf pour le TECK et l'ACWU)

La protection au moyen de conduit métallique rigide ou en PVC est recommandée lorsque le câblage électrique doit traverser un mur, un plafond ou longer l'intérieur d'un entre toit. L'utilisation de tuyau de plastique en «Carlon» ou ABS n'est pas permise.

Les panneaux électriques

L'humidité excessive corrode les contacts électriques, rendant ainsi inefficaces les disjoncteurs et les fusibles. Une surcharge peut survenir sans même que le disjoncteur ou le fusible se déclenche. Un arc électrique peut se former lorsqu'il y a une surchauffe et le coffret peut s'enflammer.

Localisation du panneau électrique

Il doit toujours être dans une aire de bâtiment distinct où règne une atmosphère exempte de poussière, d'humidité ou de vapeur corrosive.

L'appareillage électrique

Tout appareillage électrique, prise, interrupteur, boîte de jonction, sectionneur et démarreur doit être de type pour emplacement mouillé et corrosif. Lorsque le câblage n'est pas installé à l'intérieur d'un conduit métallique rigide ou en PVC, le branchement de l'appareillage électrique doit être assuré au moyen d'un connecteur étanche qui épousera la forme du câblage. Le couvercle doit être installé et les trous qui ne sont pas utilisés bouchés.

L'éclairage

Les luminaires pour emplacement humide sont plus faciles à nettoyer, car la surface chaude de l'ampoule n'est pas en contact avec la poussière et les fils d'araignée.

Les « queues de cochon » ne sont plus recommandées en milieu acéricole.

Le chauffage électrique

L'utilisation de chaufferette de chantier de puissance 4800 watts est dangereuse pour le chauffage dans les bâtiments d'acériculture. La prise 30A, utilisée pendant de longues périodes, surchauffe et prend feu. Cet appareil n'est conçu que pour le chauffage temporaire de courte durée dans un environnement sec. Les milieux humides ou corrosifs accentuent la détérioration de l'équipement.

Chaufferette

Il existe maintenant des chaufferettes électriques conçues pour le milieu acéricole et destinées à une utilisation intense. Il est recommandé d'employer un aérotherme scellé et approuvé pour le milieu acéricole.

Cet équipement est non lavable à l'eau!



Les génératrices

L'utilisation des pinces comme moyen de branchement est propice à l'erreur et peut provoquer l'électrocution de personnes, des dommages importants à la génératrice et aux équipements ainsi que des incendies.

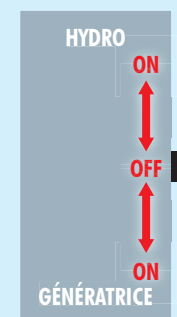
Interrupteur à double action

Hydro-Québec et le chapitre V, Électricité, du Code de construction du Québec exigent un interrupteur à double action qui permet de choisir une seule source d'alimentation.

Connecteur de génératrice

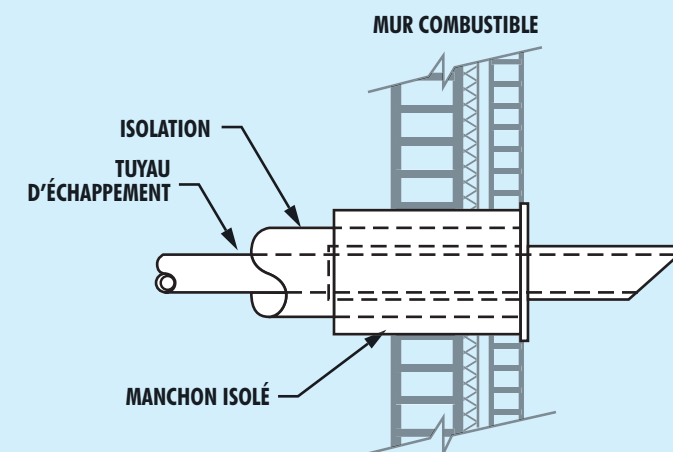
Les connexions de la génératrice au coffret de branchement doivent être assurées par un connecteur sécuritaire dont la conception permet d'éviter les erreurs et les chocs. Le calibre des connecteurs varie en fonction de la puissance (nombre de watts) de la génératrice.

Consultez un maître électricien quant au calibre à employer. Un calibre nominal peut faire surchauffer le câblage et la prise.



Tuyau d'échappement pour génératrice stationnaire

Le tuyau d'échappement doit être situé à au moins 9 pouces des matériaux combustibles et traverser un mur combustible à l'intérieur d'un manchon isolé.



Les réservoirs pétroliers

Une simple étincelle est plus que suffisante pour enflammer des vapeurs d'essence. L'essence et le diesel sont des produits pétroliers inflammables. Un réservoir doté d'un distributeur électrique de carburant et le branchement électrique doivent avoir les propriétés antidéflagrantes.

Pompe antidéflagrante



• Connecteur antidéflagrant
• Câblage Teck90

ATTENTION, TOUT PEUT BRÛLER!

Ce dépliant a été conçu afin de fournir aux acériculteurs de l'information relative à la prévention des incendies à la cabane à sucre.

Il n'est pas rare que des cabanes à sucre situées sur le territoire de la MRC de La Haute-Yamaska soient endommagées ou détruites par un incendie.

Le type de construction en bois très sec combiné à leur distance des casernes et des réseaux d'eau ainsi que leur faible accessibilité en font des bâtiments vulnérables à l'incendie.

En outre, l'incendie occasionne des coûts importants par les dommages qu'il cause à l'équipement spécialisé qui s'y trouve ainsi que par les pertes de revenus qu'il entraîne.

Comme chaque minute est importante, il est souhaitable que la cabane à sucre soit identifiée au bord de la route afin que les pompiers repèrent facilement son chemin d'accès.

**Pour plus d'informations,
communiquez avec le service de sécurité incendie
de votre territoire:**



**Service de sécurité incendie de Bromont,
Brigham et St-Alphonse-de-Granby**
15, rue du Ciel, Bromont J2L 2X4 Tél: 450-534-4777
incendie@bromont.com



Service des incendies de Granby
725, rue Léon-Harmel, Granby, J2J 1P7
Tél: 450-776-8344
incendie@ville.granby.qc.ca



**Service des incendies de Roxton Pond/
Sainte-Cécile-de-Milton**
901, rue St-Jean, Roxton Pond, JOE 1Z0
Tél: 450-372-6875
infomun@roxtonpond.ca



Service des incendies de Shefford
96, rue Raymond-Lemieux, Shefford, J2M 1Y5
Tél: 450-776-3316
prevention.incendie@cantonshefford.qc.ca



**Service de sécurité incendie régional
de la Ville de Waterloo**
417, rue de la Cour, Waterloo, JOE 2N0
Tél.: 450-539-2282
prevention.incendie@ville.waterloo.qc.ca

Ce dépliant est inspiré de l'affiche « Les incendies électriques à la ferme » produite par Promutuel Assurance. La MRC de La Haute-Yamaska tient à la remercier de l'avoir autorisée à reproduire dans ce dépliant des images et des textes de cette affiche.



La prévention *incendie* en milieu acéricole en Haute-Yamaska

